UMP

Texte élaboré par la commission chargée du programme pour les élections législatives de 2007

1. La France acteur d'une autre mondialisation

Les pouvoirs de l'OMC doivent être contrebalancés par une organisation mondiale de l'environnement dotée de pouvoir de contrainte et chargée de veiller à ce que le développement du commerce mondial ne se fasse pas aux dépens de la préservation de l'environnement. Mise en place d'une taxe sur le carbone importé appliquée aux biens des produits importés de pays qui ne respectent pas de normes environnementales dans le domaine agricole ou industriel.

Il est impératif d'orienter notre épargne vers des investissements en actions d'entreprises multinationales, françaises et étrangères.

Porter la question de l'immigration au plus haut niveau de nos discussions internationales et européennes.

Un traité unilatéral contraignant doit fixer des droits et des devoirs pour les pays d'origine et pour les pays d'accueil.

Une agence mondiale de l'immigration doit être chargée de les faire respecter. L'Union européenne doit mettre en place une politique cohérente et surtout pragmatique de l'immigration.

Conforter la politique d'immigration choisie. (...) Fixation annuelle de plafonds d'immigration selon les différentes voies d'entrée.

Favoriser la venue des meilleurs étudiants, chercheurs, ingénieurs, travailleurs qualifiés (grâce à un système de points). Engagement des bénéficiaires à mettre leurs compétences au service de leur pays d'origine.

Nous ne soutiendrons ni les dictatures ni les pays dirigés par des régimes corrompus.

Mise en ligne gratuite du patrimoine culturel français tombé dans le domaine public ou financé par fonds publics.

Maintien de l'effort de défense au moins au niveau actuel.

2 Retrouver l'Europe

Suspension de l'attribution des fonds structurels aux pays qui pratiquent le dumping social, fiscal ou environnemental.

Une Europe fondée sur le principe de la préférence communautaire.

Un gouvernement économique européen pour mener une politique économique concrète et d'ensemble.

Chaque jeune Français doit pouvoir effectuer un semestre d'études dans un autre pays de l'Union européenne.

Nous souhaitons que les négociations engagées pour l'adhésion de la Turquie débouchent sur un partenariat stratégique et non pas l'intégration.

A l'exception de la Roumanie et de la Bulgarie, il ne faut pas accepter de nouvelles adhésions.

Proposer à nos partenaires l'adoption d'un accord institutionnel reprenant les avancées du projet de Constitution qui n'ont pas été contestées pendant la campagne référendaire.

Coopérations renforcées ou traités spécifiques pour permettre aux pays volontaires d'engager des politiques communes particulières.

3 Un Etat qui marche bien

Limitation à deux du nombre de mandats successifs du président de la République. Le président devra pouvoir venir expliquer lui-même sa politique devant le Parlement. Les outils nécessaires à la réforme de l'Etat lui seront rattachés. Il sera entouré de deux conseils stratégiques : l'un relatif aux

affaires étrangères, à la défense et à la sécurité intérieure ; l'autre relatif au développement durable et à la lutte contre le changement climatique.

Le Parlement aura de vraies possibilités d'amender les projets de loi du gouvernement et de proposer ses propres textes. Il sera davantage associé à la détermination des politiques européennes, étrangères et de défense.

Introduction d'une dose de proportionnelle au Sénat.

Les fonctionnaires devront démissionner de leur fonction lorsqu'ils choisissent d'exercer des responsabilités politiques.

Le premier ministre conduira l'action de 15 ministres dont les compétences seront fixées dans une loi organique.

Création de deux grands ministères : immigration et intégration ; développement durable, réunissant l'écologie, l'équipement, les transports, l'énergie et la prévention des risques.

Inscription dans la Constitution d'une règle d'or selon laquelle le déficit des finances publiques n'est autorisé que pour financer des dépenses d'investissement.

Objectif de la législature : ramener sur cinq ans la dette publique sous la barre des 60 % de PIB. La progression des finances publiques sera limitée à 1,5 % en volume.

Loi organique faisant obligation à l'Etat de laisser au maximum les partenaires sociaux, dont la représentativité sera renforcée, régler les problèmes relevant de leur compétence.

10 % du corps électoral pourront demander au Parlement de se prononcer sur un problème et soumettre à référendum la suppression d'un texte existant. Les citoyens pourront également saisir le Conseil constitutionnel par la voie de l'exception.

Organisation de la fonction publique par métier plutôt que par corps.

Obligation, par lieu, d'un service minimum garanti.

Création de droits opposables devant la justice : droit à une solution de garde pour son enfant, droit à l'accès des handicapés dans les secteurs publics.

4 Une révolution écologique

Plan national, impliquant tous les Français et tous les secteurs de l'économie, destiné à résoudre en une génération les principaux problèmes écologiques de la France.

Transfert progressif de la fiscalité portant sur le travail à la fiscalité sur la pollution.

Création d'un crédit d'impôt environnement au profit des ménages, des entreprises et de tous les organismes qui investissent dans la recherche et les équipements pour réduire la consommation énergétique. Prêt à taux zéro pour les ménages pour l'isolation des habitations et l'acquisition d'équipements fonctionnant aux énergies renouvelables.

Détaxation de certaines énergies (biocarburants), et incitation au covoiturage et à la pratique du vélo.

5 Une société du respect et de l'égalité des chances

Création d'une politique pénale au niveau national, appliquée par un procureur général de la nation. Peines-planchers pour les multirécidivistes, introduction des citoyens dans les formations de

jugement en matière correctionnelle pour les délits graves. Réforme de l'ordonnance de 1945 sur le droit pénal des mineurs.

Regroupement en pôles des juges d'instruction afin qu'ils ne soient plus seuls dans l'instruction des affaires difficiles. Seule une juridiction collégiale, ne comportant pas le juge d'instruction et statuant en audience publique, pourra placer une personne en détention provisoire.

Amélioration de la condition carcérale et création d'un contrôle général indépendant des prisons.

Les magistrats devront répondre de leurs fautes dans les mêmes conditions que les autres professions, ni plus ni moins.

Création d'une carte de séjour permanente pour les étrangers installés depuis longtemps en France dans le respect de nos valeurs.

Nomination d'un responsable de quartier doté de vrais pouvoirs, disposant directement de tous les crédits.

Réduction de moitié du nombre d'élèves dans les établissements difficiles.

Permettre aux meilleurs élèves de chaque établissement, dans la limite de 5 %, de rejoindre une classe préparatoire.

Ouverture d'internats de réussite dans chaque ville.

Création d'écoles de la deuxième chance.

Généralisation du CV anonyme, création pour les entreprises d'un label "diversité".

Valorisation du bénévolat par un livret d'épargne civique ouvrant à des droits (UV, points-retraite, exonérations fiscales éventuelles...)

Le service civique sera une occasion donnée à chaque jeune d'élargir l'horizon de ses préoccupations.

6 Revaloriser le travail et augmenter le pouvoir d'achat

Toute heure supplémentaire et toute RTT convertie en temps de travail seront exonérées de charges sociales et d'impôt sur le revenu.

Défiscalisation des revenus des étudiants.

Suppression de la dispense de recherche d'emplois pour les seniors et des mises en retraite anticipées.

Chacun pourra choisir l'âge de son départ à la retraite.

Possibilité d'autoriser l'ouverture des magasins le dimanche sur la base du volontariat.

L'Etat se portera caution en faveur de toute personne ayant un projet professionnel cohérent, mais qui ne parvient pas à accéder au crédit.

Création d'un contrat de travail unique à durée indéterminée dont les droits pour les salariés augmenteront avec le temps. Les entreprises gagneront de la souplesse et les salariés de la sécurité grâce à l'assurance "salaire et retour à l'emploi".

Réforme de la formation professionnelle et création d'un grand service public de l'emploi en fusionnant l'ANPE et l'Unedic.

Création d'un régime incitatif pour les entreprises de moins de 50 salariés pour qu'elles mettent en place un régime de participation.

Encadrement des conditions dans lesquelles les dirigeants d'entreprises peuvent bénéficier de "retraites chapeau" ou de "golden parachutes".

Suppression de l'imposition forfaitaire annuelle et réforme de la taxe professionnelle.

Affectation à la réduction des déficits des économies réalisées par la réduction des effectifs de la fonction publique.

Modulation des aides au logement en fonction des loyers réellement versés par les ménages.

7 Education, le devoir de réussite

Liberté pédagogique des enseignants. Autonomie accrue des établissements. Evaluation rigoureuse et indépendante de leurs performances qui sera rendue publique.

Instauration d'études dirigées en fin de journée pour toutes les familles qui le souhaitent.

Suppression de la carte scolaire. Dès 2007, chaque établissement pourra accueillir 10 à 20 % d'élèves hors secteur.

Liberté d'installation aux établissements sous contrat.

Doublement des heures consacrées au sport.

Accès gratuit pour tous aux musées nationaux.

8 Gagner la bataille mondiale de l'intelligence

Réforme par la loi de la gouvernance des universités et création d'un statut d'autonomie pour les universités volontaires avant l'été 2007.

Instauration d'un contrat de recherche d'une durée minimale de cinq ans pour les chercheurs et les post-doctorants.

Simplification des procédures d'attribution des bourses et indexation de celles-ci sur les résultats scolaires.

Création des universités de métier pour les filières technologiques et professionnelles.

Création d'un compte épargne de formation individuelle permettant à chaque Français d'entamer une formation supérieure et qualifiante.

9 Justice et responsabilité pour préserver notre protection sociale

Plus de moyens juridiques pour lutter contre les fraudes, les abus et les gaspillages, et empêcher les atteintes à la solidarité nationale.

La loi fixera par principe que les revenus du travail doivent être supérieurs aux revenus de l'assistance.

Obligation d'activité pour tous les bénéficiaires de minima sociaux en âge de travailler.

Normalisation des régimes spéciaux de retraite au regard de la pénibilité.

La recherche dans les sciences du vivant est une priorité nationale. Triplement des moyens de la politique de prévention.

Conforter les médecins généralistes comme pivot du système de santé, en alignant leur rémunération sur celle des spécialistes. Espace de liberté tarifaire aux médecins libéraux.

Instauration d'une franchise annuelle (de 50 à 100 euros) sur les consommations de soins en remplacement des forfaits mis en place. Les remboursements de l'assurance-maladie n'intervenant qu'au delà. Les enfants et les allocataires du minimum vieillesse sont exemptés de cette franchise.

Simplification des tâches administratives des professions médicales et paramédicales.

Création d'une cinquième branche de l'assurance-maladie : autonomie et vieillesse.

10 Faire de chaque famille un foyer de sécurité et de liberté

Suspension ou mise sous tutelle des allocations familiales pour les familles ne remplissant pas leur rôle.

Faire de l'accession à la propriété un droit pour tous en faisant du crédit hypothécaire le crédit de droit commun en matière immobilière.

Prêt foncier à taux zéro dans les zones où la tension sur les prix est particulièrement vive permettant de différer le remboursement de l'emprunt correspondant au terrain.

Réduction d'impôt pour les intérêts versés au titre des emprunts contractés pour l'acquisition de la résidence principale.

Création d'un congé parental rémunéré permettant à un proche de se consacrer à l'accompagnement d'une personne très âgée en fin de vie.

Libre choix du mode de garde de ses enfants, dans des conditions égales ; versement d'une allocation unique attribuée à chaque famille en fonction du nombre d'enfants.

Modulation du congé maternité et allongement du congé après l'accouchement pour les deux premiers enfants.

Proposition d'un homme et d'une femme pour chaque poste disponible dans les emplois supérieurs de l'Etat.

Création d'un contrat d'union civile signé en mairie garantissant les mêmes droits que pour les couples mariés à l'exception du droit à la filiation et du droit à l'adoption.

Suppression des droits de succession pour les petits et moyens patrimoines.

Amnistie civile pour les familles surendettées.

Statut de prémajorité pour les enfants de 16 à 18 ans.

Revoir la relation entre bailleurs et locataires en permettant aux premiers de bénéficier d'une garantie sur les risques locatifs en échange de la suppression de la caution locative et des deux mois de loyers d'avance.